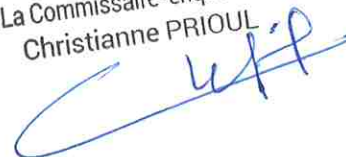


### III. ANNEXES

Vu le 25/9/2024  
La Commissaire-enquêtrice  
Christianne PRIOUL



1. Plans de situation de l'espace vert communal à déclasser du domaine public communal,
2. Délibération du Conseil Municipal du 27/05/2024 portant sur le lancement d'une enquête publique en vue du déclassement de la parcelle du domaine public,
3. Arrêté n° 24-A-035 portant ouverture de l'enquête publique préalable au projet de déclassement d'une parcelle communale et nomination d'un commissaire enquêteur,
4. Avis d'enquête publique,
5. Mesures de publicité et affichages,
6. Information des riverains,



Plan de situation – Localisation de la parcelle AE n°205







Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
Séance du 27 mai 2024

N° 2024/05/27/06

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 24  
Nombre de votants : 32

Date de convocation :  
21 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mai à dix-huit heures quinze, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

Présents :	Yves RENAULT	Philippe LANGLOIS	Catherine TAUPIN
Denis GATEL	Laëtitia MIRALLES	Anne-Marie ECHELARD	Jean-Pierre PETERMANN
Tiphany LANGOUMOIS	Françoise GATEL	Christian NIEL	Chrystelle HERNANDEZ
Véronique BESNARD	Bertrand TANGUILLE	Vincent BOUTEMY	Laurence SAVATTE
Bruno VETTER	Séverine MAYEUX	Arnaud BOMPOIL	Ludovic LONCLE
Stéphanie DOUESSIN	Dominique DONNAINT	Olivier BODIN	Schirel LEMONNE
Arnaud RADDE	Nadine CHALVET		

Absents :	Jean-Claude BELINE donne pouvoir à Yves RENAULT
Pascal GUISET donne pouvoir à Anne-Marie ECHELARD	Chantal LOUIS donne pouvoir à Ludovic LONCLE
Marie AGEZ donne pouvoir à Stéphanie DOUESSIN	Claudine DESMET donne pouvoir à Denis GATEL
Gilles SEILLIER donne pouvoir à Philippe LANGLOIS	Hervé DIOT
Emeline HENON donne pouvoir à Olivier BODIN	

Secrétaire de séance désigné : Monsieur Jean-Pierre PETERMANN

**Objet :** Désaffectation et déclassement du domaine public d'une parcelle communale en nature d'espace vert sise « rue Paul Duplessis » : lancement d'une enquête publique et nomination d'un commissaire enquêteur

Rapporteur : Yves RENAULT

Une parcelle communale en nature d'espace vert public, cadastrée section AE n° 205 sise « rue Paul Duplessis » voie en impasse, d'une contenance de 288m<sup>2</sup>, a été identifiée comme pouvant être cessible du fait de sa faible fréquentation par les riverains et les usagers d'une manière générale.

Le projet envisagé serait une vente en l'état à un riverain dont la propriété est contiguë à la parcelle.

Il est nécessaire, préalablement à ce projet de cession, selon les dispositions de l'article L.2141-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques, de constater dans un premier temps la désaffectation matérielle conditionnant la sortie du domaine public de ladite parcelle, liée à la cessation de toute activité à usage direct du public, et dans un second temps de prononcer son déclassement du domaine public communal.

La prescription et les modalités de mise en œuvre de cette enquête publique seront définies par arrêté municipal.

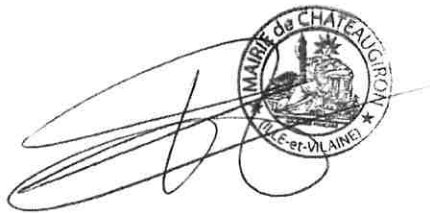
A l'issue de l'enquête publique, et après la désaffectation matérielle du terrain, une nouvelle délibération du Conseil Municipal confirmera le déclassement du domaine public communal.

**Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,**  
**Vu l'article L.2141-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques,**  
**Vu les dispositions du Code des relations entre le public et l'administration,**  
**Vu la demande d'acquisition formulée par un riverain,**  
**Vu l'extrait cadastral en annexe de la présente délibération (Annexe 1.6),**  
**Vu les avis favorables de la commission urbanisme et travaux en date du 12 avril 2022 et 23 avril 2024,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide du lancement de la procédure d'enquête publique pour le déclassement du domaine public communal d'une parcelle communale en nature d'espace vert située « rue Paul Duplessis » voie en impasse, d'une contenance de 288 m<sup>2</sup>, pour incorporation dans le domaine privé communal, en vue d'une future cession,
- Autorise M. le Maire à solliciter auprès du Tribunal Administratif la nomination d'un Commissaire Enquêteur qui sera chargé de cette enquête publique,
- Précise que la dépense relative aux frais d'enquête publique sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la Ville.

Pour Copie Conforme,  
Le Maire,



A large, stylized handwritten signature in black ink, overlapping the circular official seal of the Mayor of Chateaugiron.

Yves RENAULT

Le secrétaire de séance,



A handwritten signature in black ink, overlapping the circular official seal of the Secretary of the Council.

Jean-Pierre PETERMANN

Jean-Pierre PETERMANN



**CHATEAUGIRON**  
COMMUNE NOUVELLE DE CHATEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Vu le 25/9/2024  
La Commissaire-enquêtrice  
Christianne PRIOUL

Envoyé en préfecture le 20/09/2024  
Reçu en préfecture le 20/09/2024  
Publié le 20/09/2024  
ID : 035-200064483-20240911-24\_A\_035-AR

**ARRETE MUNICIPAL PORTANT OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE AU DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UN ESPACE VERT COMMUNAL SITUÉ A L'EST DE LA RUE PAUL DUPLESSIS ET NOMINATION D'UN COMMISSAIRE ENQUETEUR**

**24-A-035**

## **ARRETE DU MAIRE**

M. YVES RENAULT,  
Maire de la commune de Châteaugiron,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques, notamment l'article L.2141-1 ;

**Vu** l'article 134-2 du Code des relations entre le public et l'administration disposant que « l'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration d'une décision administrative. Les observations et propositions recueillies au cours de l'enquête sont prises en considération par l'administration compétente avant la prise de décision » ;

**Vu** la délibération du conseil municipal n° 2024/05/27/06 en date du 27 mai 2024, décidant de lancer la procédure d'enquête publique pour le déclassement du domaine public d'un espace vert cadastré section AE n° 205 d'une contenance de 288m<sup>2</sup> située à l'Est de la rue Paul Duplessis, pour être incorporé dans le domaine privé communal, en vue d'une cession ;

**Vu** la liste départementale d'aptitude aux fonctions de Commissaire Enquêteur établie pour l'année 2024 ;

**Vu** les pièces du dossier soumis à Enquête Publique ;

### **ARRETE :**

#### **ARTICLE 1 : Objet et durée**

Il sera procédé sur le territoire de la commune nouvelle de Châteaugiron, du lundi 30 septembre 2024 – 9h00 au mardi 15 octobre 2024 – 17h, soit pendant 16 jours consécutifs, à une enquête publique, portant sur le déclassement d'un espace vert du domaine public pour être intégré au domaine privé, en vue de sa cession.

#### **ARTICLE 2 : Nomination du Commissaire Enquêteur**

Mme PRIOUL Christiane, négociatrice en retraite, est désignée en qualité de Commissaire enquêteur afin de procéder à cette enquête publique.

#### **ARTICLE 3 : Siège et permanences de l'enquête**

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Châteaugiron - Le Château - Boulevard Julien et Pierre Gourdel - 35410 Châteaugiron. Toute correspondance pourra y être adressée au commissaire enquêteur.

#### **Le commissaire enquêteur sera présent les :**

- Lundi 30 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 en Mairie de Châteaugiron,  
- Mardi 15 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 en Mairie de Châteaugiron,  
et se tiendra à la disposition du public pour l'informer et recevoir ses observations, propositions et contrepropositions écrites ou orales sur le projet tel que proposé.



#### **ARTICLE 4 : Publicité**

Cet avis sera publié par voie d'affichage au moins 15 jours avant l'ouverture de l'enquête Publique et durant toute la durée de l'enquête sur site ainsi que sur les panneaux d'affichage habituel (à la Mairie de Châteaugiron, dans les Mairies annexes de Ossé et Saint-Aubin du Pavail ainsi que dans les lieux permettant d'assurer l'information du public).

Cet avis sera publié sur le site internet de la commune de Châteaugiron, <https://www.ville-chateaugiron.fr/> et inséré dans un journal local diffusé dans le Département et habilité à recevoir les annonces légales, quinze jours au moins avant le début de l'enquête.

Une copie de l'avis publié dans la presse sera annexée au dossier soumis à enquête avant l'ouverture de l'enquête. Un certificat d'affichage constatant l'accomplissement de ces formalités sera annexé au procès-verbal du rapport du commissaire enquêteur.

#### **ARTICLE 5 : Consultation du dossier**

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le Commissaire Enquêteur seront mis à disposition du public du lundi 30 septembre 2024 – 9h00 au mardi 15 octobre 2024 – 17h, en Mairie de Châteaugiron, le Château – Boulevard Julien et Pierre Gourdel – 35410 CHATEAUGIRON, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie de Châteaugiron soit du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Mme le Commissaire Enquêteur – Mairie de Châteaugiron – Le Château – Boulevard Julien et Pierre Gourdel – 35410 CHATEAUGIRON, avec indication de la mention « enquête publique de déclassement », qui les annexera au registre.

Le dossier d'enquête publique sera disponible durant toute la durée de l'enquête publique sur le site Internet de la commune de Châteaugiron à l'adresse suivante : <https://www.ville-chateaugiron.fr/>

Les observations peuvent également être adressées par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@ville-chateaugiron.fr](mailto:urbanisme@ville-chateaugiron.fr), en indiquant en objet du courriel « EP-Déclassement de la parcelle AE205 ». L'heure et la date limite de réception des courriels sont fixées au mardi 15 octobre – 17h00.

Les observations, propositions et contre-propositions du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande, au tarif de reproduction en vigueur, durant toute la durée de l'enquête. Des informations peuvent être demandées au service urbanisme de la Ville de Châteaugiron, 1 rue du Prieuré – 35410 CHATEAUGIRON, aux jours et heures habituels d'ouverture. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du même service.

#### **ARTICLE 6 : Clôture de l'enquête**

A l'expiration du délai de l'enquête publique, mardi 15 octobre 2024 – 17h, le registre d'enquête sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur.

#### **ARTICLE 7 : Rédaction du rapport et des conclusions**

Le Commissaire Enquêteur établira un rapport relatant notamment le déroulement de l'enquête, la liste de l'ensemble des pièces figurant au dossier d'enquête, une synthèse des observations du public, une analyse des propositions et contre-propositions produites durant l'enquête et, le cas échéant, les observations de M. Le Maire en réponse aux observations du public et du Commissaire Enquêteur.

Le commissaire enquêteur rédigera des conclusions motivées, dans un document séparé, en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserve ou défavorables.

Le commissaire enquêteur transmettra dans le délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le dossier complet accompagné du registre et des pièces annexées, avec le rapport et les conclusions motivées à l'autorité compétente pour organiser l'enquête (Monsieur le Maire de la commune nouvelle de Châteaugiron).

Un délai supplémentaire peut être accordé par l'autorité compétente pour organiser l'enquête à la demande du commissaire enquêteur

**ARTICLE 8 : Consultation du rapport et des conclusions**

Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public au service urbanisme – 1 rue du Prieuré 35410 CHATEAUGIRON où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance et sera publié sur le site internet de la ville de Châteaugiron : <https://www.ville-chateaugiron.fr/> pendant une durée d'un an à compter de la fin de l'enquête.

**ARTICLE 9 : Autorité décisionnaire**

Au terme de l'enquête publique, le dossier ainsi que les éventuelles modifications issues de l'enquête publique seront soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

**ARTICLE 10 : Exécution et copies**

Une copie sera adressée à Monsieur le préfet d'Ille-et-Vilaine, Monsieur le maire de Châteaugiron, Monsieur le Directeur Général des services et Madame le commissaire enquêteur, qui seront chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 10 : Voies de recours**

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal Administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision. Dans de même délai, un recours gracieux peut être déposé auprès de Monsieur le Maire, cette demande suspendant le délai de recours contentieux.

Châteaugiron,  
Le 11 septembre 2024.

Le Maire,

Yves RENAULT





Vu le 25/09/2024

La Commissaire-enquêtrice  
Christianne PRIOUL

*C. Prioul* Le 12/09/2024



# ENQUETE PUBLIQUE

-----

Ville de CHATEAUGIRON

## DECLASSEMENT DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

**PARCELLE AE n°205**

***Rue Paul Duplessis – Commune déléguée de Châteaugiron***

Par arrêté municipal n°24-A-035 du 11 septembre 2024, M. Le Maire de la commune nouvelle de CHATEAUGIRON a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement de la parcelle cadastrée section AE n°205 située à l'Est de la rue Paul Duplessis, sur la commune déléguée de Châteaugiron.

Le dossier sera tenu à la disposition du public durant 16 jours, du lundi 30 septembre 2024 – 9h au mardi 15 octobre 2024 – 17h. Madame Christiane PRIOUL, assurera les fonctions de commissaire enquêteur.

En application des articles L141-3 et R141-4 à R141-10 du code de la voirie routière, les pièces du dossier seront à disposition du public :

- à la mairie de CHATEAUGIRON, aux jours et heures habituels d'ouverture, afin que chacun puisse les consulter.
- sur le site internet de la Ville, à l'adresse suivante : <https://www.ville-chateaugiron.fr/>

Les éventuelles observations pourront être consignées :

- sur le registre en version papier tenu à la disposition du public à la mairie,
- par mail à l'adresse suivante : [urbanisme@ville-chateaugiron.fr](mailto:urbanisme@ville-chateaugiron.fr) en indiquant en objet du courriel « *EP-déclassement de la parcelle AE 205* »,
- par courrier à Mme le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mme le commissaire enquêteur – MAIRIE de CHATEAUGIRON - Le Château – Bd Julien et Pierre Gourdel — 35410 CHATEAUGIRON, avec indication de la mention « enquête publique de déclassement », qui les annexera au registre.

Deux permanences seront assurées par Madame le commissaire enquêteur à la mairie de CHATEAUGIRON afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public, le lundi 30 septembre 2024 de 9h à 12h et le mardi 15 octobre 2024 de 14h à 17h.





# CHÂTEAUGIRON

COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Vu le 25/9/2024  
La Commissaire-enquêtrice  
Christianne PRIOUL

## Avis d'enquête publique - Attestation

**ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**Pour le déclassement de la parcelle AE n°205**  
**Rue Paul Duplessis**  
**Commune déléguée de Châteaugiron**

Je soussigné, Yves RENAULT Maire de Châteaugiron (35410), atteste que dans le cadre de l'enquête publique qui se déroulera du 30/09/2024 – 9h au 15/10/2024 – 17h et qui portera sur le déclassement de la parcelle AE n°205, un avis a fait l'objet d'affichages sur la commune, à compter du 12 septembre 2024.

Les affichages ont été réalisés aux lieux et emplacements suivants à compter du 12/09/2024.

- Hôtel de ville de Châteaugiron,
- Ruelle du Château,
- Service urbanisme – 1 rue du Prieuré,
- Mairie déléguée de Ossé,
- Mairie déléguée de Saint-Aubin du Pavail,
- Sur la parcelle concernée par la procédure d'enquête publique (parcelle AE n°205 – rue Paul Duplessis)

L'information est également parue à compter du 12/09/2024 :

- Sur le site internet de la Ville de CHATEAUGIRON,

Une annonce légale est parue le 13/09/2024 :

- Dans le journal OUEST-FRANCE,

Ci-après, relevé photographique joint.

Fait à Châteaugiron le 13/09/2024

Le Maire,  
Yves RENAULT







# CHÂTEAUGIRON

COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

## Avis d'enquête publique

LIEUX D’AFFICHAGE

Affichages réalisés à compter du 12/09/2024

Vu le 25/09/2024  
La Commissaire-enquêtrice  
Christianne PRIOUL

1 – HOTEL DE VILLE – Tableau d'affichage dans le hall de la mairie



2 – PORCHE DU CHATEAU – ruelle du Château





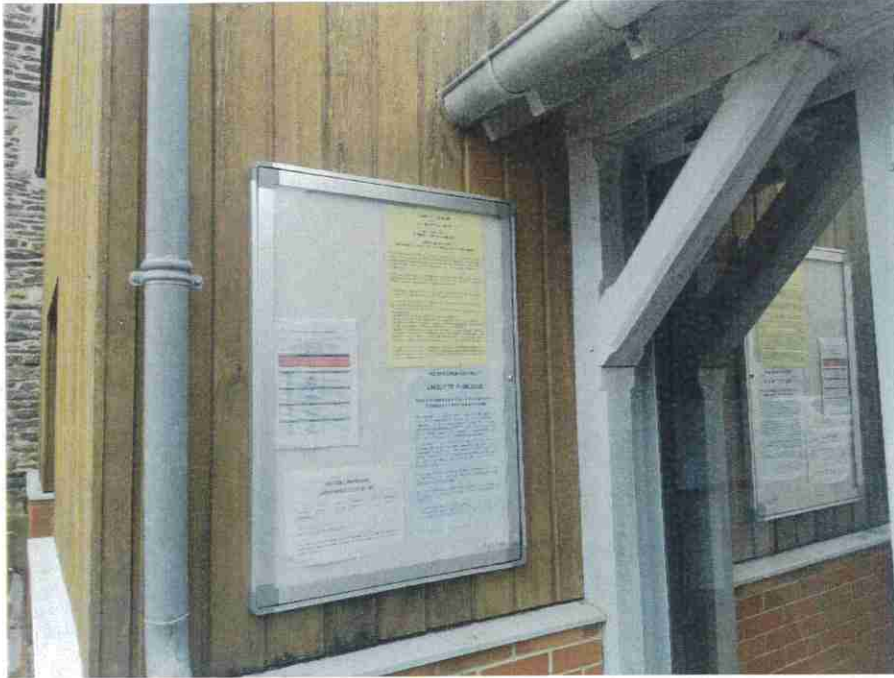


# CHÂTEAUGIRON

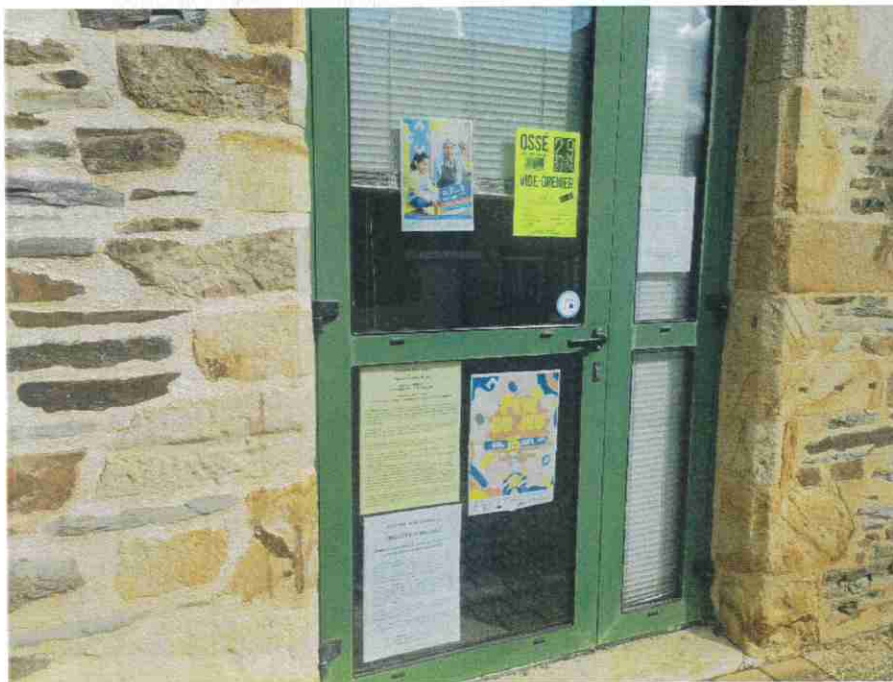
COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

3 – SERVICE URBANISME - 1 rue du Prieuré

Vu le 25/9/2024  
La Commissaire-enquêtrice  
Christianne PRIOUL



4 – Ossé – Mairie annexe







# CHÂTEAUGIRON

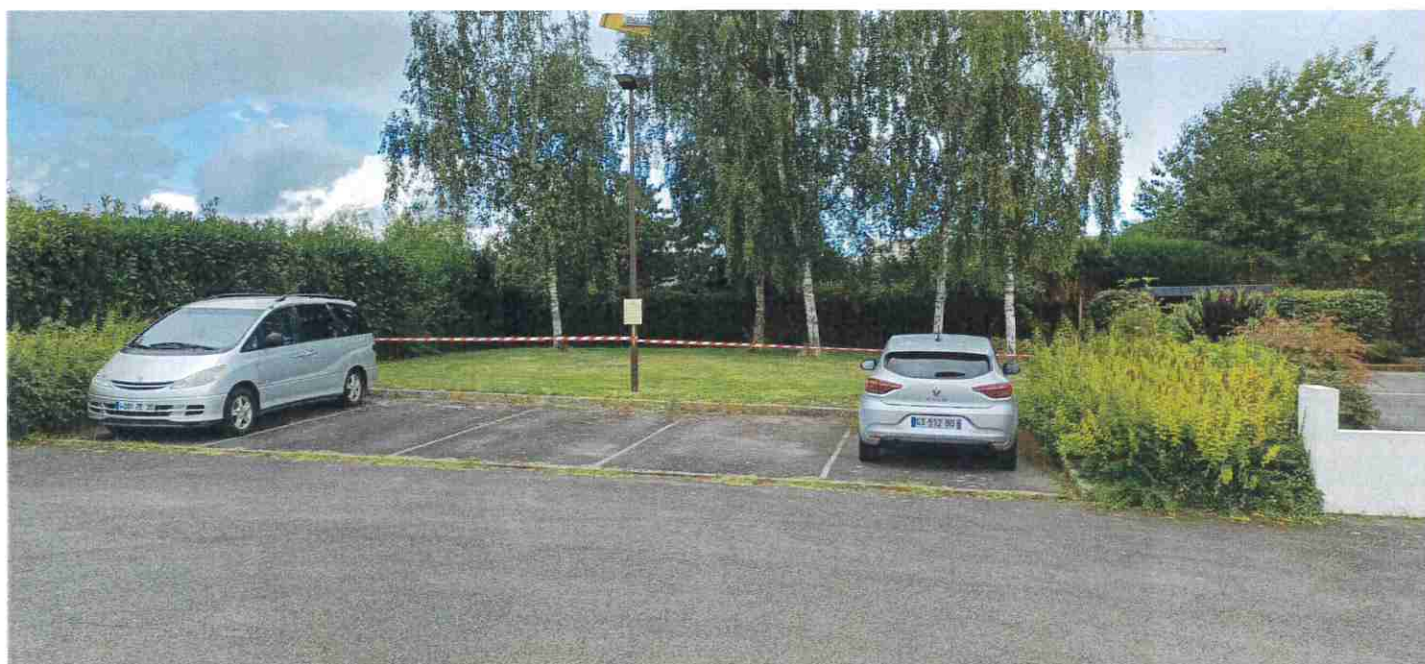
COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Vu le 25/9/2024  
La Commissaire-enquêtrice  
Christianne PRIOUL

5 – Saint-Aubin du Pavail – Mairie annexe



6 – Rue Paul Duplessis – Parcelle AE n°205





# CHÂTEAUGIRON

COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

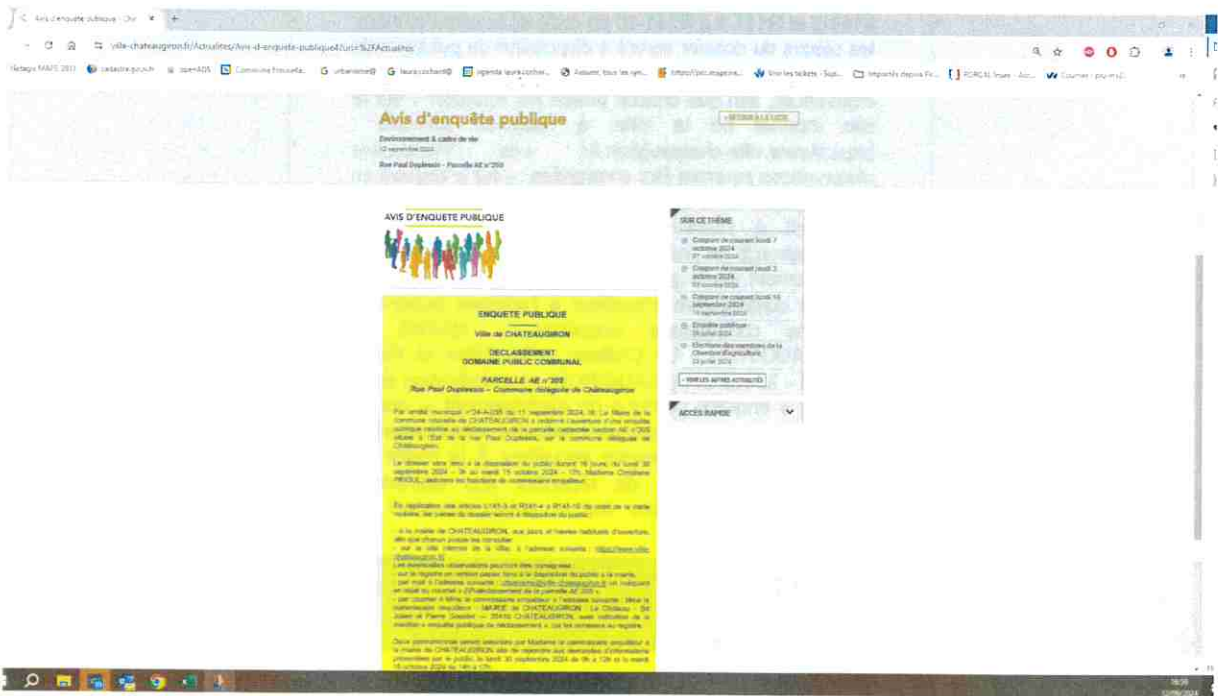
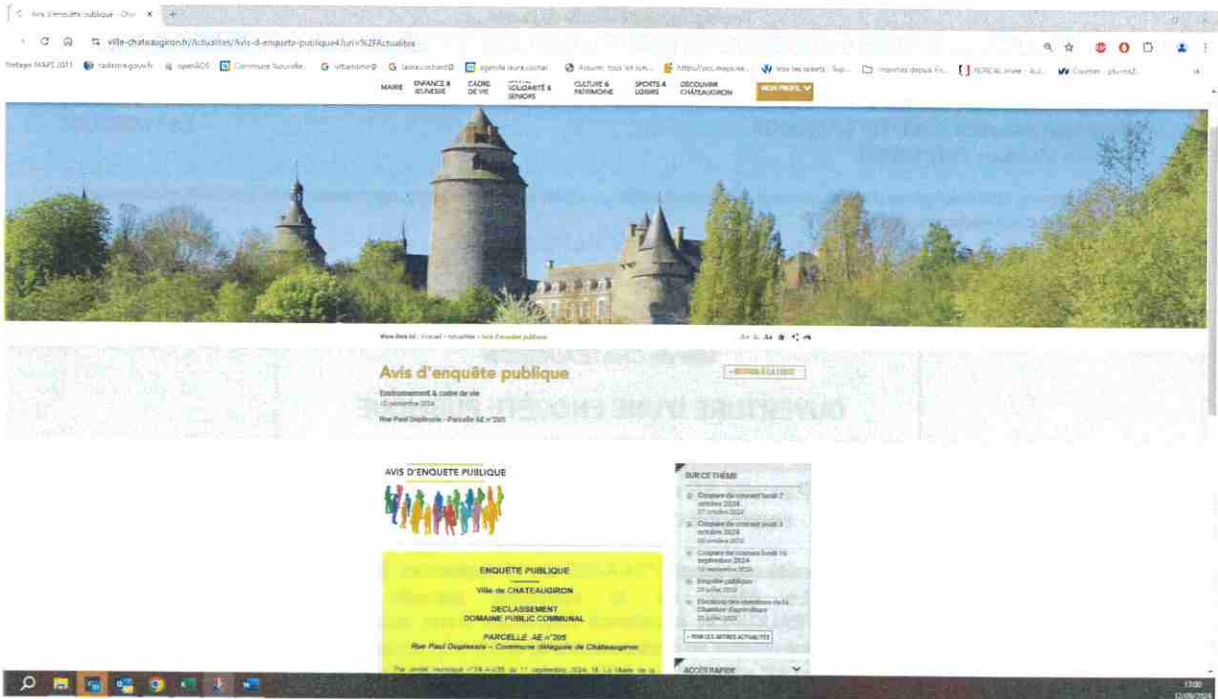
Vu le 25/9/2024

La Commissaire-enquêtrice  
Christianne PRIOUL

## Avis d'enquête publique

### Publications communales

Insertion site internet Ville de Châteaugiron – 12/09/2024







# CHATEAUGIRON

COMMUNE NOUVELLE DE CHATEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Vu le 25/09/2024  
La Commissaire-enquêtrice  
Christiane PRIOUL

**MEDIALEX**  
Secrétariat juridique des sociétés

## ATTESTATION DE PARUTION

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Médialex peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification de vos données saisies (modification de date de parution, de journal en cas d'habilitation partielle mal renseignée, de périodicité du journal ...).

De la part de : Claire Achard  
Identifiant annonce : 21971573 / Zone 20  
Numéro d'ordre : 7377186101

Rennes,  
Le 11/09/2024

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée David SHAPIRO, déclarons avoir reçu ce jour par voie électronique de :

**COMMUNE DE CHATEAUGIRON**

le texte d'annonce légale ci-dessous :

Ville de CHATEAUGIRON

### OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclassement domaine public communal -  
Parcelle AE n° 205 - Rue Paul Duplessis  
commune déléguée de Châteaugiron

Par arrêté municipal n°24-A-035 du 11 septembre 2024, M. Le Maire de la commune nouvelle de CHATEAUGIRON a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement de la parcelle cadastrée section AE n°205 située à l'Est de la rue Paul Duplessis, sur la commune déléguée de Châteaugiron. Le dossier sera tenu à la disposition du public durant 16 jours, du lundi 30 septembre 2024 - 9h au mardi 15 octobre 2024 - 17h. Madame Christiane PRIOUL, assurera les fonctions de commissaire enquêteur. En application des articles L141-3 et R141-4 à R141-10 du code de la voirie routière, les pièces du dossier seront à disposition du public - à la mairie de CHATEAUGIRON, aux jours et heures habituels d'ouverture, afin que chacun puisse les consulter - Sur le site internet de la Ville, à l'adresse suivante : <https://www.ville-chateaugiron.fr/>. Les éventuelles observations pourront être consignées : - sur le registre en version papier tenu à la disposition du public à la mairie, - par mail à l'adresse suivante : [urbanisme@ville-chateaugiron.fr](mailto:urbanisme@ville-chateaugiron.fr) en indiquant en objet du courriel « EP-déclassement de la parcelle AE 205 », - par courrier à Mme le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mme le commissaire enquêteur - MAIRIE de CHATEAUGIRON - Le Château - Bd Julien et Pierre Gourdel - 35410 CHATEAUGIRON, avec indication de la mention « enquête publique de déclassement », qui les annexera au registre. Deux permanences seront assurées par Madame le commissaire enquêteur à la mairie de CHATEAUGIRON afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public, le lundi 30



# CHATEAUGIRON

COMMUNE NOUVELLE DE CHATEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Vu le 25/9/2024  
La Commissaire-enquêtrice  
Christianne PRIOUL

Page 2/2

## MEDIALEX

Secrétariat juridique des sociétés

septembre 2024 de 9h à 12h et le mardi 15 octobre 2024  
de 14h à 17h.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Cette annonce d'enquête publique 1er avis paraîtra :

Date	Support	Département
Le 13 septembre 2024	Ouest-France (support papier)	35 - ILLE ET VILAINE

David SHAPIRO  
Représentant permanent de Médialex

Obtenez une attestation électronique authentique  
délivrée par l'APTE en scannant le QR Code ci-contre  
url : <https://digitalisation.actulegales.fr/#/aeTS2ZPXn>



distribué le 11/09/2024



# CHÂTEAUGIRON

COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Vu le 25/9/2024  
La Commissaire-enquêtrice  
Christianne PRIOUL

**AUX HABITANTS DE LA RUE PAUL  
DUPLESSIS – 35410 CHATEAUGIRON**

Service Urbanisme  
Dossier suivi par : Laura COCHARD  
02 99 37 76 44  
urbanisme@ville-chateaugiron.fr  
service ouvert les lundis, mardis, mercredis et vendredis  
8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

N/Réf. : YR/LC – 509/24

Châteaugiron le 11/09/2024

Objet : Enquête publique pour le déclassement d'une parcelle

Madame, Monsieur,

Je souhaite vous informer que par délibération du conseil municipal du 27/05/2024 puis par arrêté n° 24-A-035 du 11 septembre 2024, il a été décidé de procéder au déclassement de la parcelle cadastrée section AE n° 205, située à l'Est de la rue Paul Duplessis.

Cette procédure de déclassement - en vue de la cession de la parcelle - est obligatoire et nécessite au préalable l'organisation d'une enquête publique.

Je vous informe donc qu'une enquête publique sera ouverte du lundi 30 septembre 2024 – 9h au mardi 15 octobre 2024 – 17h. Conformément aux articles L141-3 et R141-4 à R141-10 du code de la voirie routière, un dossier sera tenu à disposition du public durant cette période. Il sera consultable en Mairie aux horaires habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la Ville. Les remarques et observations du public pourront être consignées au sein d'un registre disponible en Mairie, par courriel ou par voie postale.

Par ailleurs, deux permanences seront assurées en Mairie par Madame le Commissaire Enquêteur afin de répondre aux demandes d'informations émises par le public.

Pour votre complète information, vous trouverez en annexe du présent courrier un extrait cadastral repérant la parcelle AE n°205 ainsi que l'avis d'enquête publique qui fera prochainement l'objet d'un affichage.

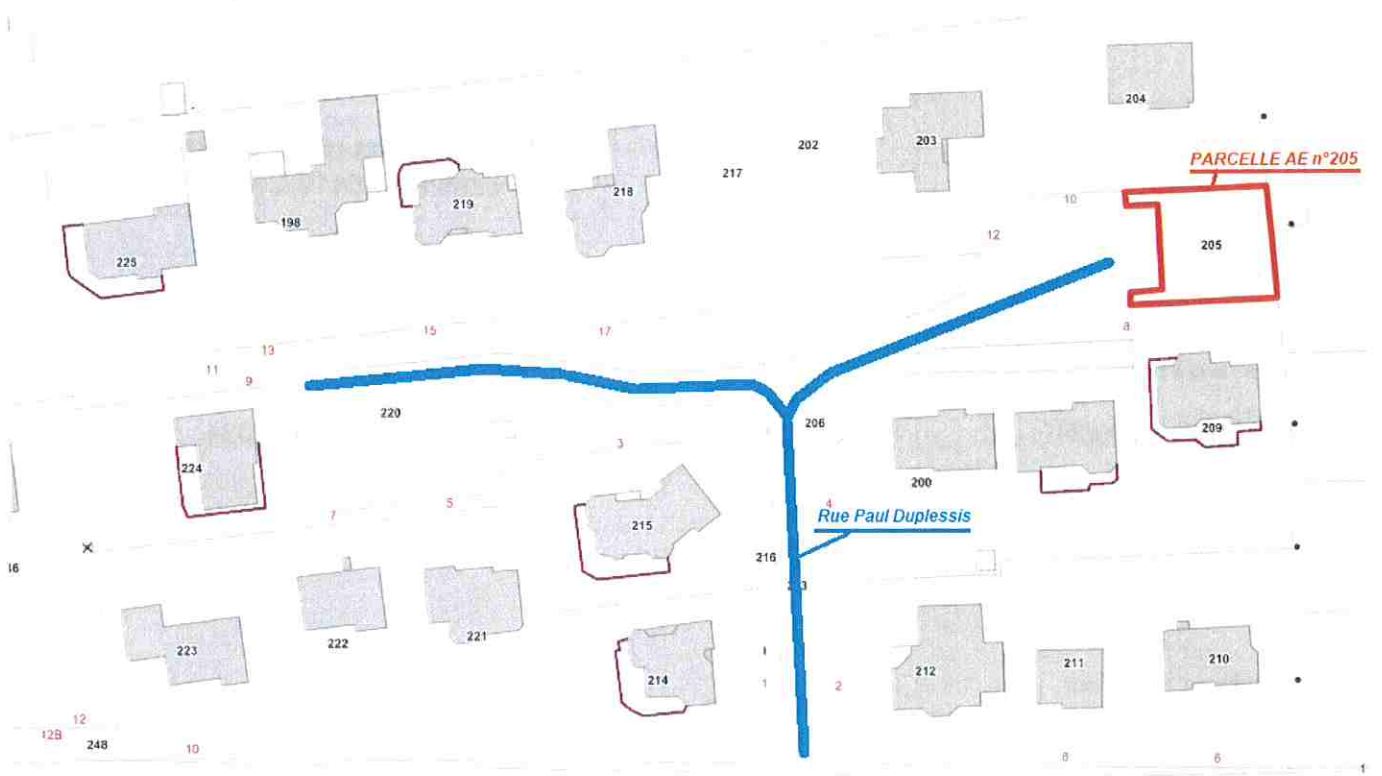
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire,

Yves RENAULT



Annexe 1 – Extrait plan cadastral avec indications







**ENQUETE PUBLIQUE**

-----  
**Ville de CHATEAUGIRON**

**DECLASSEMENT  
DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

**PARCELLE AE n°205**  
*Rue Paul Duplessis – Commune déléguée de Châteaugiron*

Par arrêté municipal n°24-A-035 du 11 septembre 2024, M. Le Maire de la commune nouvelle de CHATEAUGIRON a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement de la parcelle cadastrée section AE n°205 située à l'Est de la rue Paul Duplessis, sur la commune déléguée de Châteaugiron.

Le dossier sera tenu à la disposition du public durant 16 jours, du lundi 30 septembre 2024 – 9h au mardi 15 octobre 2024 – 17h. Madame Christiane PRIOUL, assurera les fonctions de commissaire enquêteur.

En application des articles L141-3 et R141-4 à R141-10 du code de la voirie routière, les pièces du dossier seront à disposition du public :

- à la mairie de CHATEAUGIRON, aux jours et heures habituels d'ouverture, afin que chacun puisse les consulter.
- sur le site internet de la Ville, à l'adresse suivante : <https://www.ville-chateaugiron.fr/>

Les éventuelles observations pourront être consignées :

- sur le registre en version papier tenu à la disposition du public à la mairie,
- par mail à l'adresse suivante : [urbanisme@ville-chateaugiron.fr](mailto:urbanisme@ville-chateaugiron.fr) en indiquant en objet du courriel « EP-déclassement de la parcelle AE 205 »,
- par courrier à Mme le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mme le commissaire enquêteur – MAIRIE de CHATEAUGIRON - Le Château – Bd Julien et Pierre Gourdel — 35410 CHATEAUGIRON, avec indication de la mention « enquête publique de déclassement », qui les annexera au registre.

Deux permanences seront assurées par Madame le commissaire enquêteur à la mairie de CHATEAUGIRON afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public, le lundi 30 septembre 2024 de 9h à 12h et le mardi 15 octobre 2024 de 14h à 17h



# CHÂTEAUGIRON

COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

## ATTESTATION

Vu le 25/9/2024  
La Commissaire-enquêtrice  
Christianne PRIOUL

## REMISE DE COURRIERS

**RUE PAUL DUPLESSIS  
35410 CHATEAUGIRON**

Je soussignée Cécile LEMÉE, Agent de Surveillance de la Voie Publique au sein du service de la Police Municipale, atteste avoir déposé ce jour un courrier aux habitants de la rue Paul Duplessis, les informant de l'enquête publique qui sera ouverte du 30/09/2024 - 9h au 16/10/2024 – 17h, pour le déclassement de la parcelle cadastrée section AE n° 205 en vue de sa cession.

Pour faire valoir ce que de droit.

CHATEAUGIRON,  
Le 11/09/2024,

Cécile LEMÉE,  
Agent de surveillance de la Voie  
Publique,  
Service – Police Municipale

